Envoyé en préfecture le 16/01/2024
Reçu en préfecture le 16/01/2024
Publié le
ID : 060-216004259-20231221-DEL412023-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MORIENVAL

Séance du 21 décembre 2023

N° 41/2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 10

Absents :5

Nombre de suffrages exprimés : 12
Pour : 12
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
14/12/2023

Date d'affichage
14/12/2023

L'an deux mil vingt-trois, le 21 décembre 2023 à 19h00, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la commune de Morienval, sous la présidence, par Mme RULENCE Dorothée, maire, dûment convoqués le 14/12/2023.

Etaient présents :
Mme RULENCE Dorothée ; M. DE SOUSA Jean François ; Mme SOLINAS Brigitte ; M. DELAHAYE Frédéric ; Mme DE WAELE Isabelle ; M. MOREAU Régis ; Mme CHARTIER florence ; M. LECHEVALIER Gilles ; Mme PAILLARD Elodie : M. BRIATTE Hubert

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et Procuration(s) :
Mme DETOURBET Marie Charlotte donne pouvoir à M. DELAHAYE Frédéric
M. DELBAR Jean Pierre donne pouvoir à Mme RULENCE Dorothée

Etai(ent) excusé(s) : M. KOUAOVI Eric ; Mme DERRIEN Véronique

Etai(ent) non excusé(s) : Mme GAMEIRO Lucie

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance :** Mme SOLINAS Brigitte

OBJET

AVIS SUR LE PROJET DU PPDGID

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la construction et de l''habitation et notamment l'article L.441-2-8 ;
Vu la délibération n° 2021/114 du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Valois du 09 décembre 2021 lançant l'élaboration du Programme Local d'Habitat
Vu la délibération n° 2022/102 du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Valois du 15 décembre 2022 lançant l'élaboration du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information du Demandeur (PPDGID) ;
Vu la délibération n° 2023-…. Du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Valois du 28 septembre 2023 arrêtant le projet de Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information du Demandeur (PPDGID)

Mme la Maire expose au conseil municipal
Conformément au code de la construction et de l'habitation, le Conseil Municipal est appelé à faire connaître l'avis de la commune sur le projet de Plan Partenarial de Gestion de la Demande et de l'Information du Demandeur (PPGDID) de la Communauté de Communes du Pays de Valois, arrêté le 28 septembre 2023.
Instauré par la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014, l'objectif et le contenu de ce Plan ont pour enjeux de décliner localement les orientations définies dans la loi. Il formalise opérationnellement les moyens et les procédures au service d'une meilleure gestion partenariale de la demande en logement social et de l'information aux demandeurs en fonction des besoins et du contexte local.

Après réception du Porté à Connaissance de l'Etat en février 2023, plusieurs ateliers ont été organisés par la CCPV avec les communes détenant des logements sociaux, les principaux bailleurs présents sur le territoire et les services de l'Etat.

Ces ateliers ont abouti à la rédaction d'un document présentant les dispositions locales de l'information et de la cotation des attributions de logement.
Il a été retenu comme volonté de faciliter le parcours résidentiel des habitants du territoire de la CCPV en priorité.

Envoyé en préfecture le 16/01/2024
Reçu en préfecture le 16/01/2024
Publié le
ID : 060-216004259-20231221-DEL412023-DE

Une fois les avis règlementaires rendus (communes, CIL, Etat), le projet de PPGDID deviendra exécutoire à compter de son approbation par le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Valois.
Il est précisé que pour les communes de la communauté de communes, particulièrement celles disposant de logements sociaux, le plan partenarial n'engendrera pas de modification sur le fonctionnement actuel de l'accueil des demandeurs.

Le rapport entendu
Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **EMET** un avis neutre sur le projet de Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information du Demandeur (PPDGID) annexé à la présente délibération

Ainsi fait et délibéré le 21/12/2023, À Morienval
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Dorothée RULENCE,
Maire

